

Québec ^{40 ans} vert

Revue des professionnels de l'horticulture ornementale et de la fleuristerie

Volume 32, numéro 3 - avril 2010

Convention no: PP40064924



Christian Brunet
Vice-président



Guy Gauthier
Président

♦ **Un doublé pour Hydralis**

| *Prix de la relève FIHOQ – Coop fédérée*

| *Prix du Ministre*

♦ **Nouveau** **LE CHOC DES GÉNÉRATIONS**

♦ **Les arbres en milieu urbain**

♦ **Le virus X du hosta**



Refaire le monde

Dans ce numéro printanier, on vous présente le lauréat de la 2^e édition du *Prix de la relève FIHOQ – La Coop fédérée*, Christian Brunet, mais aussi son associé, Guy Gauthier, puisque ce dernier a développé le système d'irrigation ÉcoBleu qui s'est mérité le *Prix du Ministre*. Ces deux partenaires d'affaires, respectivement vice-président et président de l'entreprise Hydralis, sont un exemple du fait qu'expérience et relève peuvent travailler en synergie.

Nous vous présentons aussi notre nouvelle chronique *Le choc des générations*, que nous avons développée à l'occasion du 40^e anniversaire de *Québec Vert*. Vous y rencontrerez deux individus, l'un d'expérience, l'autre de la relève, qui se prononceront sur un même sujet. On y verra comment les points de vue peuvent se rejoindre même s'ils empruntent des chemins différents. Ça vous donne des idées? Ça m'intéresse!

En préparant ce numéro, je me suis demandée ce qui éloigne tant les boomers des générations X et Y, ce qui les rapproche, et comment bâtir des ponts entre ces deux solitudes.

C'est alors que j'ai entendu une entrevue de Paul St-Pierre Plamondon, un jeune trentenaire, à propos de son livre *Des jeunes et l'avenir du Québec: rêveries d'un promeneur solitaire*¹, lancé en février dernier. Il se demandait pourquoi la Génération Y ne s'engage pas dans la sphère politique. Au printemps 2009, il a donc quitté son emploi au sein d'un grand cabinet d'avocats de Montréal et a parcouru le Québec pour consulter plus de 500 jeunes âgés de 20 à 35 ans.

Son constat est inattendu! Contrairement à ce que l'on peut croire, ces jeunes sont extrêmement engagés! Fidèles aux valeurs de leur génération, ils le sont souvent plus au niveau personnel que professionnel.

¹*Des jeunes et l'avenir du Québec: rêveries d'un promeneur solitaire*, Paul St-Pierre Plamondon, 2010, Éditions Les Malins, Montréal, 136 pages.

Surtout, au-delà du conflit générationnel et du cynisme, on pourrait assister à un changement radical de paradigme concernant la façon même d'aborder les enjeux sociaux et les processus décisionnels.

La politique traditionnelle en est une de débat et de confrontation d'idées. L'opposition... s'oppose! Auparavant, détenir l'information donnait le pouvoir et le contrôle du message. Maintenant, garder l'information, c'est perdre le contrôle du message, au risque d'en perdre l'essence et la force. Bienvenue en 2010, à l'ère des communications et des médias sociaux!

La Génération Y en est une de brassage d'idées, de forums, de partage d'informations, même stratégiques. Elle se fait sans moyens financiers, sans pression structurelle et sans hiérarchie. La Génération Y est créative et fait son chemin par la voie la plus rapide.

Finalement, c'est assez proche de ce que les jeunes ont vécu durant la Révolution tranquille.

Celui qui veut trouver une information et arrivera, se fera une opinion et la diffusera. Le premier à l'énoncer deviendra une référence et son interprétation primera. C'est une nouvelle façon de faire la politique.

Malgré leurs prises de position claires et leur engagement, ces jeunes ne peuvent se reconnaître dans les affrontements et les jeux de coulisse. Ils veulent sentir qu'ils sont impliqués dans un tout et qu'ils font une différence. Ils veulent être inspirés.

En définitive, chaque génération a sa façon de réinventer le monde. Et oui, elle y arrivera!

Alors, on le construit ensemble, le premier pilier de ce pont?

Emmanuelle Arès, rédactrice en chef.
(quebecvert@transcontinental.ca)
(www.facebook.com/quebecvert)

ÉDITEUR

Médias Transcontinental S.E.N.C.
www.medias-transcontinental.com

BUREAU DE RÉDACTION

Courriel: quebecvert@transcontinental.ca
RÉDACTRICE EN CHEF: Emmanuelle Arès
2001, rue University, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 2A6
Téléphone: 514 499-0491, poste 336
Courriel: emmanuelle.ares@transcontinental.ca
DIRECTEUR ARTISTIQUE: Mathieu Dugré
CORRECTRICES: Julie Lemieux, Sophie Desrosiers

BUREAU DES VENTES

DIRECTEUR DES VENTES: Guy Meunier
DIRECTEUR ADJOINT, VENTES RÉGIONALES: Stéphanie Dionne
PUBLICITÉ: Robert Lord, Sophie Durocher
COORDONNATRICE AUX VENTES: Sonya Pilote
Tél.: 1 800 463-1576, poste 2336

DIFFUSION

DIRECTRICE DU MARKETING: Martine Aubin
DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS: Nathalie Carbonneau

PRODUCTION

CENTRE DE PRODUCTION PARTAGÉ
DIRECTEUR: Sylvain Renaud
COORDONNATRICE DE PRODUCTION: Valérie Meilleur
GRAPHISTES PUBLICITAIRES:
Josée Bernier, Louis-Philippe Larocque, Karine Léger, Johanne Mitchell, Marie-Amick Pelletier, Sylvie Thauvette
IMPRESSION: Imprimerie Transcontinental S.E.N.C.
2850, Jean-Perrin, Québec (Québec) G1N 4C7

ADMINISTRATION

ÉDITRICE: Francine Tremblay
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS: Lise Paul-Hus
ADJOINTE ADMINISTRATIVE: Shamiira Meghji

MÉDIAS TRANSCONTINENTAL

PRÉSIDENTE: Natalie Larivière
VICE-PRÉSIDENTE PRINCIPALE, PUBLICATIONS
AUX CONSOMMATEURS: Francine Tremblay
VICE-PRÉSIDENT, FINANCES ET TECHNOLOGIES: Haig Poutchigian
PRÉSIDENT DU CONSEIL: Rémi Marcoux

Le magazine *Québec Vert* est publié 8 fois l'an par Médias Transcontinental s.e.n.c., 2001, rue University, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 2A6, 514 499-0491, (www.medias-transcontinental.com). Le contenu est protégé par droits d'auteur ©2009 Transcontinental Media s.e.n.c. et ne peut être reproduit sans permission écrite. Des éléments du contenu proviennent de matériel obtenu sous licence et sont sujets aux traités et lois nationales et internationales de propriété intellectuelle. Tous droits réservés. Médias Transcontinental se dégage de toute responsabilité eu égard à certaines erreurs découlant de l'utilisation du contenu du magazine.

Toute reproduction des textes, illustrations et photographies du magazine est interdite sans permission. Bien que toutes les précautions aient été prises pour assurer la véracité des informations contenues dans *Québec Vert*, il est entendu que les 9117-6602 Québec inc. ne peut être tenue responsable des erreurs issues de leur utilisation. Les articles qui paraissent dans *Québec Vert* sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs. Les textes non signés relèvent de la rédaction. Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0705-6923

Notre politique de la protection de la confidentialité

Il nous arrive de communiquer nos listes d'abonnés à des entreprises de bonne réputation dont les produits ou services seraient susceptibles de vous intéresser. Toutefois, si vous préférez que nous ne communiquions pas votre nom et votre adresse (postale et/ou courriel), faites-le savoir par écrit à notre Service des abonnements en joignant une étiquette d'envoi de votre magazine.

Veillez consulter notre politique en ligne sur (www.transcontinental.com). Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec (reproduction papier), 1 800 717-2022 ou à CEDROM-SNI (reproduction électronique), 1 800 563-5665.

Convention de la Poste-publications no. PP40064924
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée
au Canada à notre Service aux abonnés,
2001 University, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 2A6

ABONNEMENTS

16 nos – 2 ans: 55 \$ + taxes: 63,26 \$
8 nos – 1 an: 39 \$ + taxes: 44,86 \$

SERVICE DES ABONNEMENTS:

Tél.: 514 499-0491 poste 205
2001, University, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 2A6

ADMINISTRATION:

Québec Vert: 2850, Jean-Perrin
Québec (Québec) G2C 2C8
Tél.: 418 840-3639 Téléc.: 418 840-9141



Hydralis a entre autres élaboré et installé le système d'irrigation de la promenade Samuel- De Champlain à Québec, en bordure du fleuve Saint-Laurent.
Photo: Emmanuelle Arès

Hydralis

Artisan du changement

En 2009, l'entreprise Hydralis a réussi un doublé: non seulement a-t-elle reçu le prestigieux *Prix du Ministre* en horticulture ornementale catégorie «Produit horticole innovateur» pour son produit ÉcoBleu, mais son jeune vice-président s'est aussi vu décerner le *Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée*.

les parcs, est de plus en plus soucieux de préserver l'eau potable. Ces préoccupations vont au-delà de notre industrie. Dans certaines régions du monde, l'eau vaut davantage que le pétrole!» commente-t-il.

Pour une gestion efficace de l'eau

Le *Prix du Ministre* 2009, la plus haute récompense décernée dans le domaine de l'industrie horticole, a été remis en novembre dernier à Hydralis. Le système ÉcoBleu, conçu et développé par cette PME de Cap-Rouge, permet d'économiser jusqu'à 60 % de l'eau. Pour Guy Gauthier, fondateur d'Hydralis en 1986 et concepteur du produit vedette, l'obtention de ce prix dénote que ce n'est pas parce que l'on est petit que l'on ne peut pas voir grand!

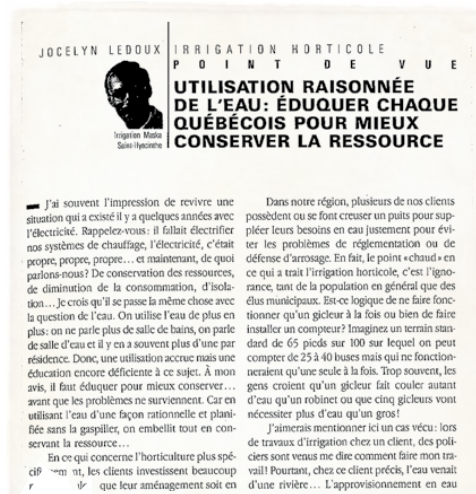
La préservation des ressources a toujours fait partie de sa philosophie. Toutefois, en 2009, son produit est tombé pile, puisque le développement durable avait enfin la cote. «Il y a quinze ans, j'avais de la difficulté à vendre des détecteurs d'humidité! Aujourd'hui, nos systèmes fonctionnent avec des équipements extrêmement sophistiqués!»

Ça ne change pas le monde, sauf que...

«Remporter ce prix ne fera pas doubler notre chiffre d'affaires, mais on vient de ménager deux à trois ans d'efforts en promotion et marketing! En plus, notre crédibilité dans l'industrie horticole s'en trouve vraiment renforcée, même si nous fêtons nos 24 ans d'existence. Il s'agit d'une récompense prestigieuse: c'est comme si nous venions de gagner un Oscar! Et nous en sommes très fiers, avoue Guy Gauthier. En fait, nous avons simplement été à l'écoute des préoccupations de nos clients. Un nombre croissant d'acteurs, que ce soit les municipalités, les gouvernements, les grandes institutions ou

L'irrigation, un art qui se cultive

Chez Hydralis, on croit à une utilisation efficace de l'eau, ce qui est non seulement écologique, mais surtout bénéfique pour la santé des végétaux. Comme le soutient Guy Gauthier, «une plante qui reçoit trop d'eau devient beaucoup plus vulnérable à divers éléments.» Puis, s'il faut la remplacer, cela entraîne un coût supplémentaire, tant pour l'achat de la plante que pour la main-d'œuvre qui devra la remettre en terre. ⇒



1988

Éduquer (les professionnels, les élus et le consommateur) à mieux conserver (l'eau), c'était le message véhiculé par Jocelyn Ledoux d'Irrigation Maska dans cet article publié en 1988.



Finis le temps où l'irrigation consistait à «patenter» des tuyaux et à ouvrir la valve. Il s'agit aujourd'hui d'une science complexe et ingénieuse, qu'on gagne à considérer dès la conception initiale du projet.
Photo: Hydralis

Qui plus est, éviter le gaspillage d'eau permet aux municipalités de réaliser des économies substantielles, car pour rendre cette eau potable et utilisable, il faut d'abord l'avoir traitée.

«L'irrigation peut être un outil très puissant de gestion d'eau. Un système peut permettre de conserver l'eau ou de la gaspiller s'il n'est pas conçu ou installé adéquatement. Les données fournies par les manufacturiers de systèmes d'irrigation manquent souvent de précision: elles varient parfois du simple au double! C'est pourquoi nos services sur mesure permettent d'ajuster ces systèmes. Même s'il n'a pas plu pendant trois jours, cela ne veut pas dire que la plante ait besoin d'arrosage pour autant... peut-être le sol est-il encore parfaitement humide. Si c'est le cas, il répond aux besoins en eau. Avec un système ÉcoBleu, on s'assure que les végétaux n'auront que l'eau nécessaire à leur santé, ni plus ni moins. C'est une approche intégrée qui prend en compte la conception, les matériaux, l'installation et le suivi.»

M. Gauthier déplore le fait que les entreprises ne soient généralement consultées que vers la fin d'un processus d'aménagement. Pourtant, si des initiatives pouvaient être mises en place plus tôt, à l'étape de la conception des projets, les bénéfices pour l'environnement pourraient être plus manifestes.

Quand la relève soulève les passions!

En 2008, Christian Brunet, vice-président chez Hydralis, avait été finaliste pour un projet d'irrigation de mosaïcultures à Shanghai. Sa deuxième tentative pour remporter le *Prix de la relève FIHOQ – La Coop fédérée* a enfin été fructueuse: il a été sacré grand gagnant de l'édition 2009. Son projet? Un programme de formation à distance en irrigation, puis un second voué à l'entretien d'un système d'irrigation.

Cela fait cinq ans maintenant que M. Brunet, qui a moins de 35 ans, travaille d'arrache-pied sur ce manuel de

formation. Il en a d'abord déterminé le contenu pédagogique, puis s'est chargé de toute la rédaction en plus d'y joindre des photos et des illustrations pour appuyer ses propos. Accessible en ligne depuis le mois de mars, cette formation, qui fera bientôt l'objet d'un livre, est déjà reconnue par la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec.

Pourquoi s'être lancé dans pareille aventure? «Pour relever la barre de la compétence de nos membres, des spécialistes du secteur de l'irrigation localisés un peu partout au Québec, afin d'en faire des entrepreneurs certifiés. Je crois surtout qu'il est important de rester proactif pour garder notre réputation d'excellence au sein de l'industrie», indique M. Brunet. Il n'est pas étonnant qu'à la croisée de ses deux passions, l'irrigation en horticulture et l'enseignement, il obtienne une telle récompense.

Le lauréat s'est attiré les faveurs du jury par son implication marquante dans le secteur de l'irrigation au Québec. Précisons qu'en plus d'occuper les fonctions de vice-président chez Hydralis, il préside le conseil d'administration de l'Association irrigation Québec et siège en tant qu'administrateur à celui de la FIHOQ. Christian enseigne aussi l'irrigation depuis plusieurs années au Centre de formation professionnelle Fierbourg.

En aval de ces prix? Une année 2010 qui s'annonce fort prometteuse. **QV**

Marie-Josée Richard est journaliste indépendante.



Christian Brunet a élaboré un programme de formation à distance en irrigation, puis un second voué à l'entretien d'un système d'irrigation. Accessible en ligne depuis le mois de mars, cette formation, qui fera aussi bientôt l'objet d'un livre, est déjà reconnue par la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec.

Photo: Martin Laprise



ÉcoBleu, conçu et développé par Guy Gauthier, est une approche intégrée qui prend en compte la conception, les matériaux, l'installation et le suivi, permettant d'économiser jusqu'à 60 % de l'eau.

Photo: Martin Laprise

Pour en savoir plus

- ÉcoBleu (www.ecobleu.ca)
- Hydralis (www.hydralis.ca)
- Prix du Ministre (www.fihoq.qc.ca/html/le_prix_du_ministre.html)

Pour une deuxième année consécutive, le *Prix* a mis en lumière les projets exceptionnels de trois jeunes de la relève. *Québec Vert* s'est entretenu avec plusieurs personnes impliquées dans cet événement ayant pour but de féliciter les bons coups de la relève et d'attirer les jeunes au sein de l'industrie de l'horticulture ornementale.

Une industrie à la recherche d'une relève

L'objectif du *Prix de la Relève de la FIHOQ – La Coop fédérée* est de valoriser des projets remarquables entrepris par des travailleurs de l'industrie horticole âgés de 18 à 35 ans. Il faut savoir que lors de l'évaluation des candidatures, 60 % de la note est accordé à la qualité du dossier écrit et 40 à la présentation orale du projet, soit un entretien d'environ une heure avec un jury composé de six intervenants de l'industrie horticole. Parmi les critères les plus importants, il est essentiel que le projet ait un impact positif et un rayonnement marquant sur l'industrie horticole. De plus, le candidat doit non seulement avoir initié le projet en question, mais il doit avoir été impliqué de manière significative dans sa réalisation.

«Avec le vieillissement de la population, tous les secteurs de l'économie sont aux prises avec une baisse de la main-d'œuvre au Québec. Cette initiative de la FIHOQ et de La Coop fédérée a été mise de l'avant pour attirer une relève dynamique et qualifiée au sein de notre industrie, précise Linda Bossé, coordonnatrice aux communications à la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ). Toutefois, n'allez pas croire que notre industrie est en décroissance: elle est en pleine santé!»

Soutenir l'excellence dans le domaine de l'irrigation

Le gagnant de l'édition 2009, Christian Brunet, a surpris et captivé l'attention du jury (voir l'article de couverture en page 11). Son projet consiste en une formation à distance en



vont servir à perfectionner toute l'industrie, la formation à distance étant offerte à tous les Québécois, quelle que soit la région où ils pratiquent la profession.»

«À la base, il s'agit d'un projet extraordinaire qui, en plus, a été présenté avec brio, explique avec enthousiasme la jurée. M. Brunet est arrivé extrêmement bien préparé à l'entrevue. Très positif, il a su faire preuve de beaucoup de charisme et de dynamisme. Bien que tous les candidats aient été très forts lors de la joute orale, M. Brunet nous a vraiment épatés. Il avait réponse à tout!»

De la Russie à Québec

«Il ne s'est pas basé sur des ouvrages existants pour constituer son programme de formation. Il est vraiment parti de zéro et a sondé les pratiques en irrigation de chacune des provinces canadiennes, poursuit M^{me} Chainé. Déjà, c'était un travail colossal!» En entrevue, la jurée a mis le jeune prodige au défi en lui demandant s'il s'était aussi intéressé aux systèmes d'irrigation russes, un pays nordique dont les conditions sont similaires à celles du Québec. «Bien sûr!» de répondre ce dernier, laissant tout le jury bouche bée. En effet, quelques mois plus tôt, Christian Brunet avait réalisé pour Hydralis un mandat de consultation en irrigation dans un immense verger en Russie.

En somme, M. Brunet a fait preuve d'une grande ambition et d'une vision exemplaire pour mener son projet à terme.

De Victoria à Blainville: des arbres morts pleins de vie!

Finaliste de cette deuxième édition, Mélanie Lapierre, contremaîtresse aux Travaux publics — Parcs et espaces verts de la Ville de Blainville, a su promouvoir sa vision pour la conservation au sein de sa municipalité. Son projet intitulé «Arbres de vie» voulait donner une deuxième vie aux arbres morts pour conserver l'équilibre de la faune et préserver l'écosystème forestier.

Inspiration durable

«Les arbres morts et les souches sont des milieux de vie pour bon nombre d'insectes, d'oiseaux et de petits animaux, que ce soit dans les forêts, les boisés ou les parcs en zone urbaine. Il faut les conserver!» explique M^{me} Lapierre, aussi impliquée dans l'industrie de l'horticulture ornementale comme présidente de la Société internationale d'arboriculture du Québec (SIAQ).

Non seulement cette employée de la fonction publique a-t-elle fait installer des panneaux explicatifs sur l'utilité des arbres morts, mais elle a mis en place un système de localisation permettant de suivre la dégénérescence de l'arbre à travers le temps. Ceci ajoute une valeur patrimo-



Mélanie Lapierre, arboricultrice et contremaîtresse aux Travaux publics — Parcs et espaces verts de la Ville de Blainville.
Photos: Mélanie Lapierre

niale à cette démarche, car les générations à venir pourront connaître, par exemple, l'essence de l'arbre, son âge et les raisons de sa mort (maladie, apparition de champignons, etc.).

Selon Dominique Chainé, membre du jury, «M^{me} Lapierre a su faire preuve de vision et de détermination en convainquant ses collègues, ses supérieurs et les élus de sa municipalité de la pertinence de ne pas enlever ces vestiges naturels. Ceci démontre son engagement à influencer les façons de faire.»

Impact communautaire

Conjugué avec des visites dans plusieurs écoles pour expliquer sa vision aux jeunes de Blainville, son projet a eu un impact considérable sur sa communauté. «Je n'étais pas motivée à gagner à tout prix. Je voulais surtout que mon projet ait de la visibilité pour que mon initiative soit imitée partout en province et ne se limite pas à Blainville, insiste M^{me} Lapierre. Je tenais à ce que mon projet ne demeure pas en vase clos. J'espère voir de pareilles initiatives dans plusieurs autres endroits au Québec!» Elle nous dit d'ailleurs poursuivre sa tournée de formation dans cinq à six écoles de Blainville. À compter de l'été 2010, presque toutes les cours d'école de Blainville auront des «arbres de vie», ce qui conscientisera des milliers de jeunes à l'importance de la conservation de la flore urbaine.

Revamper une pépinière à la manière Angers

Dominic Angers, entrepreneur de la Pépinière l'Avenir, lui aussi l'un des trois finalistes de l'édition 2009, a mis sur pied un système informatique de contrôle de l'environnement dans les serres de son entreprise. Pour Dominique Chainé, cette initiative est de celles qui peuvent faire évoluer l'industrie: ⇒

1/2 V



Le projet «Arbres de vie», qui permet de donner une seconde vie aux arbres morts, est un des trois projets finalistes. Il implique des dimensions communautaires, patrimoniales et scientifiques et permet de sensibiliser les jeunes et la population aux enjeux environnementaux.

«Ce système permet de maximiser les heures de travail et libère un peu l'entrepreneur, ce dernier n'étant pas obligé de rester sur place pour contrôler différents indicateurs comme la température, l'humidité, etc. En ce sens, ceci peut grandement améliorer la qualité de vie des travailleurs de la production en serre.»

Dominic Angers a choisi d'être à l'écoute des employés qui l'entourent, de miser sur la formation continue et de s'associer à un mentor. Les membres du jury ont aussi considéré, entre autres, son implication dans la vie associative: il siège comme administrateur au conseil d'administration de la FIHOQ, est président de l'Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP) et du Comité de la Relève.

Des idées préconçues (déjà!)

La deuxième édition du *Prix de la Relève* (2009) n'a attiré que six candidats, alors que la première édition, en 2008, en avait attiré quatorze. Comment expliquer un tel écart de participation entre les deux éditions? Selon Linda Bossé et Mélanie Waldhart de la FIHOQ, bien des jeunes ont déjà des idées préconçues quant au *Prix de la Relève*. Voici cinq préjugés qui freinent le dépôt des candidatures, en espérant qu'en 2010, le nombre de participants laisse entrevoir une chaude lutte:

Préjugé n°1 — C'est bien trop long et compliqué de soumettre un projet!

«À la FIHOQ, nous soupçonnons que bien des jeunes veulent participer, mais ne savent pas comment se préparer», estime Linda Bossé, coordonnatrice aux communications à la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ). C'est pourquoi la fédération a créé un document d'aide à la préparation accessible en ligne (www.fihq.qc.ca/Aide_preparation.pdf).

Préjugé n°2 — Il faut avoir réalisé un projet de grande envergure pour être sélectionné.

«Le projet de Dominic Angers, de la Pépinière l'Avenir, finaliste de l'édition 2009, démontre bien que l'on peut être sélectionné même si le projet ne rayonne pas dans toute l'industrie. En effet, ⇒⇒



Dominic Angers a piloté seul le projet de l'automatisation des serres de la Pépinière L'Avenir du début à la fin, ce qui lui a permis de devenir finaliste. On le voit ici alors qu'il accueillait les membres du Club de la relève lors de la toute première activité du Club en septembre 2009.
Photo: Emmanuelle Arès

ses initiatives ont été appliquées à son entreprise seulement», rappelle M^{me} Bossé. En somme, il faut démontrer que la mise sur pied d'un projet viable est capable de faire évoluer son milieu, que ce soit à petite ou à grande échelle.

Préjugé n°3 — Un critère de choix des jurés serait de faire partie d'un conseil d'administration de l'industrie.

«Bien que de nombreux finalistes du *Prix de la relève* siègent à des conseils d'administration, il n'est pas nécessaire que le candidat fasse partie d'un tel conseil, d'une association ou d'une compagnie de l'industrie de l'horticulture ornementale pour retenir l'attention du jury, précise Mélanie Waldhart, chargée de projet pour le *Prix de la relève* à la FHOQ. Il est bien certain toutefois qu'une implication sociale, associative ou communautaire peut jouer en faveur du candidat.»

Préjugé n°4 — Si je ne gagne pas, mes efforts auront été vains... ça n'aura servi à rien.

Martine Matteau, l'une des six membres du jury de l'édition 2009, croit bien au contraire qu'il s'agit d'un beau cadeau pour la démarche professionnelle du jeune candidat, qu'il se classe ou non.» En effet, elle estime que le processus de sélection peut être très formateur pour la relève: «Il faut monter un dossier, faire l'éloge d'un projet en lequel on croit et dans lequel on a mis beaucoup d'énergie. Puis, il faut présenter son projet avec éloquence et conviction.» M^{me} Matteau soutient que les jeunes qui font l'expérience du processus de sélection peuvent

gagner en confiance, en bonifiant ainsi leur *curriculum vitae*. De plus, leur projet peut acquérir une visibilité extraordinaire dans le cas où il serait finaliste et, en plus, leur permettre de se distinguer auprès de leurs pairs. C'est toujours un coup de pouce bénéfique pour la carrière.

Préjugé n°5 — Il faut être propriétaire, producteur ou gestionnaire pour participer.

«Des jeunes croient à tort qu'il faut être propriétaire d'une grande jardinerie ou un important producteur de la relève pour voir son projet retenu parmi les finalistes. Détrompez-vous! nous confie Linda Bossé. Le projet de la finaliste Mélanie Lapierre, une employée de la municipalité de Blainville, est un bon contre-exemple. Elle a su mettre de l'avant un projet qui lui tenait à cœur et convaincre les gens de l'importance de la conservation de l'environnement, sans pour autant occuper une haute fonction dans la hiérarchie de la ville de Blainville.» **QV**

En route vers une troisième édition
 Vous songez à soumettre votre candidature, mais certains doutes persistent? N'hésitez pas à donner un coup de fil à la responsable pour avoir un coup de main! En remportant le premier prix, vous remporterez une bourse de 2000 \$, un certificat, ainsi qu'une visibilité exceptionnelle!
 Pour joindre Mélanie Waldhart, chargée de projet, composez le 450 774-2228 ou écrivez au (melanie.waldhart@fhoq.qc.ca). Vous trouverez la brochure du *Prix 2010* à télécharger au (www.fhoq.qc.ca/Prix_Releve_FHOQ_Coop_2010.pdf).

Marie-Josée Richard est journaliste indépendante.

1/3 V